Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18329 - 71EME ANNÉE

<u>Une proposition d'ATD Quart Monde transposée en proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat</u>

Des CDI pour tous les chômeurs de plus d'un an grâce à de nouveaux services



Le problème numéro un à La Réunion, c'est le chômage.

Le 9 décembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Hier, le Sénat a voté pour le texte. C'est la traduction dans la loi de l'initiative d'une association, ATD Quart Monde. D'ores et déjà, force est de constater que cette proposition converge avec celle du PCR pour la création de deux grands services dans l'environnement et l'aide à la personne. Le but est d'utiliser les crédits affectés au traitement social du chômage pour financer la création d'activités durables avec des contrats à durée indéterminée.

TD Quart Monde est une association. Elle n'a pas d'élu. Cela ne l'a pas empêché d'être à l'origine d'une loi qui marque une rupture dans la lutte contre le chômage.

« Le projet part du constat que l'on n'a pas tout essayé contre le chômage de longue durée et que, contrairement à ce que l'on entend souvent, il y a du travail, des compétences et de l'argent. Il s'agit de proposer à des personnes au chômage depuis au moins un an, des emplois à durée indéterminée, adaptés à leurs compétences et sans surcoût pour la collectivité », explique ATD Quart Monde.

Suite à l'adoption du projet par l'Assemblée nationale le décembre, ATD Ouart Monde soulignait que la proposition avait politiques et que « les députés aient considérations sans partisanes ». Hier, le Sénat a voté pour le texte. Présentée selon la procédure accélérée, la proposition de loi devrait être rapidement promulguée. ATD Quart Monde que les premières entreprises pourront être créées au milieu de l'année.

Priorité à l'emploi

La proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat prévoit que « les personnes durablement privées d'emploi qui, en dépit de leurs efforts, ne parviennent durablement pas à obtenir un emploi sur le marché du pourront conclure convention avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour bénéficier d'un contrat à durée indéterminée (CDI) rémunéré au SMIC. En contrepartie, les chômeurs restent inscrits auprès de Pôle emploi et seront tenus d'accomplir des actes de recherche d'emploi et d'accepter les offres d'emploi "acceptables" qui pourraient leur être proposées. Les entreprises bénéficient quant à elle d'une compensation financière »

« Pour financer les emplois prévus par la convention, la proposition de loi met en place un Fonds « zéro chômage de longue durée » qui aura mission d'habiliter pour 10 collectivités, qui constitueront un comité local dont les modalités de fonctionnement et le programme seront approuvés par le fonds ».



« rassemblé au-delà des clivages À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont à la recherche d'un travail.

Le demandeur d'emploi est au personne. Il existe en effet dans ces centre du dispositif. Ses savoir-faire domaines des besoins importants, sont identifiés, puis les besoins en alors que des dizaines de milliers de sont évalués services sur territoire. Ce sont des activités répondre. utiles mais auxquelles on a renoncé, car elles ne sont pas rentables dans le système actuel. Ensuite des emplois sont créés dans le cadre de nouvelles entreprises.

« À terme, ces emplois seront financés par le transfert des dépenses induites par le chômage de longue durée – les allocations de solidarité, le manque à gagner pour l'Etat lié au non-versement des cotisations sociales et les coûts liés à la pauvreté comme les dépenses de santé », précise ATD Quart Monde. Pour amorcer le dispositif, l'État financera un fonds de 10 millions d'euros pour 10 territoires. Sont concernés Deux-Sèvres,

le Réunionnais sont capables d'y

Pour le financement de ces deux grands services, le PCR propose de transformer les aides sociales en un fonds qui permettra de financer les emplois. Ce fonds et les deux grands services seront gérés par les personnes concernées, précise le PCR. C'est ce que dit la loi votée par les députés et les sénateurs.

Les derniers chiffres de Pôle Emploi annoncent que près de 90.000 Réunionnais sont au chômage depuis plus d'un an. La crise est telle qu'elle ne peut se résoudre en utilisant les méthodes qui ont été utilisées jusqu'à présent, et qui ont amené cette situation.

par Le vote de la loi initiée par ATD l'expérimentation des zones rurales Quart Monde confirme donc la des départements suivants : Ille-et- justesse de la proposition des deux Nièvre, grands services. Il ouvre la voie à Meurthe-et-Moselle et Bouches-du- une expérimentation de 5 ans dans Rhône. Cette liste pourra donc être 10 territoires. Pourquoi les élus de complétée par d'autres territoires La Réunion ne se mobiliseraient-ils jusqu'à 10. Si l'expérimentation est pas pour en faire partie?

M.M.

Convergence avec les deux grands services

concluante, alors elle sera étendue.

Cette proposition n'est pas sans rappeler celle du Parti communiste réunionnais. Le PCR a lancé l'idée de créer deux grands services dans l'environnement et l'aide à la

Édito

ATD Quart Monde, combien de députés ?

près l'Assemblée nationale le 9 décembre, le Sénat a adopté hier une proposition de loi qui remet en cause la manière dont l'État lutte contre le chômage depuis des dizaines d'années. C'est une expérimentation qui renverse la situation. Le principe est de proposer un CDI payé au SMIC à tous les travailleurs au chômage depuis plus d'un an. Ces emplois répondent à de besoins identifiés mais qui ne peuvent être satisfaits selon le système actuel qui les juge pas suffisamment rentables. Le manque de rentabilité est compensée par la puissance publique qui transforme l'aide sociale en un fonds pour contribuer à payer les salaires.

Cette idée converge avec la proposition du PCR de créer deux grands services dans l'environnement et l'aide à la personne. Elle est devenue une proposition de loi qui a réussi à rassembler au-delà des clivages politiques. L'Assemblée nationale et le Sénat ont en effet des majorités différentes. Adopté selon la procédure accélérée, ce texte pourra s'appliquer dès cette année.

Son origine n'est pas un parlementaire mais une association, ATD Quart Monde. ATD Quart Monde n'a aucun élu. Cela n'a pas empêché que son initiative réussisse à rassembler les députés et sénateurs de différentes tendances politiques. Il a suffi qu'un seul parlementaire soit d'accord avec l'idée qu'il soit possible de mettre fin au chômage de longue durée, à condition de changer le système de traitement social du chômage, et prenne la responsabilité de signer la proposition de loi.

Cet événement est un démenti à tous ceux qui pensent que le nombre d'élus est un gage d'efficacité. Il montre qu'il n'y a pas besoin d'avoir une pléthore de députés pour faire avancer une cause, car ATD Quart Monde n'en a aucun. Mais l'association est porteuse d'un idéal qui transcende : la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, La Réunion est face à une crise sans précédent qui impose de changer le système pour avoir l'espoir d'une solution. Le PCR a fait des propositions allant dans ce sens. L'adoption du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » va-telle réveiller les consciences?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés 71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail: redaction@temoignages.re SITE web: www.temoignages.re

Administration

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23 E-mail Avis, Abonnement :avis@temoignages.re E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Etat, syndicats, employeurs et collectivités pour gérer le fonds de lutte contre le chômage de longue durée

La proposition de loi adoptée le 9 décembre par les députés et hier par les sénateurs précise les conditions de la gestion des fonds destinés à financer l'expérimentation Zéro chômeur de longue durée. Voici un extrait.

l est institué un fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, chargé de financer une fraction de la rémunération des personnes mentionnées à l'article 2 de la présente loi recrutées par des entreprises de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'une fraction de l'indemnité légale ou licenciement conventionnelle de lorsque celui-ci intervient dans les conditions prévues à l'article 7.

Ce fonds élabore un cahier des charges, approuvé par un arrêté du ministre chargé du travail, fixant les critères que doivent respecter les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale ou les groupes de collectivités territoriales candidats à l'expérimentation.

Un arrêté du ministre chargé du travail dresse la liste des collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale ou groupes de collectivités territoriales participant à l'expérimentation, sur proposition du fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, au vu de leur programme d'actions mentionné au II du présent article et du cahier des charges mentionné au deuxième alinéa du présent I. Cette liste comprend au plus dix collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale ou groupes de collectivités territoriales. La gestion de ce fonds est confiée à

une association relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Elle est administrée par un conseil d'administration dont la composition est la suivante :

Deux représentants de l'État ;

2° Un représentant de chaque organisation syndicale de salariés représentative au plan national et interprofessionnel, sur proposition de son organisation;

3° Un représentant de chaque organisation professionnelle ployeurs représentative au plan national et interprofessionnel, sur proposition de son organisation;

4° Un représentant de chaque organisation professionnelle

ployeurs représentative au plan article, après sa mise en place ; national multiprofessionnel, sur proposition de son organisation;

5° Un représentant du Conseil natio-

nal de l'insertion par l'activité éco-

Un représentant de l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du code du travail;

Deux parlementaires désignés, respectivement, par l'Assemblée nationale et le Sénat ;

9° Un représentant du Conseil supérieur de l'économie sociale et soli-

10° Un représentant de chaque comité local mentionné au II du présent

11° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé du travail;

12° (nouveau) Un représentant de l'Association des régions de France; 6° Un représentant du Conseil natio- 13° (nouveau) Un représentant de l'Assemblée des départements de France;

14° (nouveau) Un représentant de l'Assemblée des communautés de France;

15° (nouveau) Un représentant de l'Association des maires de France; (nouveau) Un représentant des missions locales.

Les membres du conseil d'administration siègent à titre bénévole.

Patrick Lebreton pour l'utilisation du vaccin contre la dengue

Dans un courrier adressé hier à Marisol Touraine, le député Patrick Lebreton demande que le vaccin contre la dengue puisse être utilisé à La Réunion. 6 cas de cette maladie ont été identifiés à Vincendo, un quartier de Saint-Joseph.

« Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ce courrier afin d'attirer votre attention sur les six cas de dengue qui ont été diagnostiqués à La Réunion ces der-

Ces cas, très localisés sur le quartier de Vincendo de la commune de Saint-Joseph ont promptement été pris en charge par les services de l'Etat, particulièrement l'Agence régionale de santé de l'Océan Indien dont il convient de saluer la réactivité. Toutefois, la survenance soudaine de ces différents cas appelle diverses interrogations.

En effet, les services dont vous avez la responsabilité sont-ils en mesure d'évaluer avec précision si ces cas, apparemment « autochtones », sont les prémices d'une épidémie à plus grande échelle à laquelle il conviendrait de répondre de manière massive ?

Régulièrement, des cas de dengue sont diagnostiqués à La Réunion. Aussi, est-il envisageable de mettre en place des dispositifs de lutte anti-vectorielle décisifs sur notre territoire?

Enfin et surtout, alors qu'un laboratoire français — Sanofi Pasteur — a découvert un vaccin contre la dengue, mais qu'il n'a pas demandé sa mise sur le marché national, le réservant pour les pays du Sud, ne serait-il pas envisageable que vos services l'incitent à faire sa demande d'homologation.

En effet, La Réunion et plus fortement Mayotte voient très régulièrement des cas de dengue se déclarer. A défaut d'éradiquer le moustique vecteur, peut-être conviendrait-il d'éradiquer la maladie avant qu'une épidémie de grande ampleur ne frappe les départements français de l'Océan Indien ?

C'en est trope!

L'anachronisme de masse

fait, tout fut arrêté. Nous n'avons rien inventé : même le Mal, nous ne l'avons pas même imaginé, il nous vient en héritage. En droite lignée d'Adam et Ève. Tout nous fut imposé, à l'exception peut-être d'une chose : l'anachronisme. Voilà notre plus belle invention. On ne peut que s'en réjouir. Roy Lewis l'a menée aussi loin que possible dans la grotte obscure de la préhistoire.

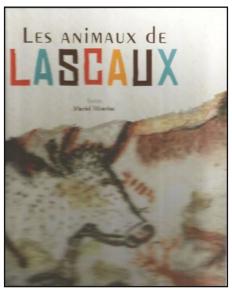
Et voilà qu'un Homme-oiseau, seul survivant de la Grotte de Lascaux, vient mourir devant nous, ne pouvant plus témoigner. Il n'en finit pas de tomber sous nos yeux de génération désabusée. Quelle ironie!

Frappé par un bison éviscéré, en haut du puits, il bascule. Où tombet-il, si ce n'est au fond de ce puits? Alors qu'y a-t-il au fond de la Grande diaclase, en bas : quel tombeau ? Quelle représentation de funérailles où l'attendent la troupe nombreuse de ses semblables?

Rien, pas une peinture, pas un trait, aucun soufflage, tamponnage, raclage, rien en bas. La salle des taureaux, le diverticule axial, le passage, la nef, l'abside, le diverticule des félins, foisonnement de représentations, 900 bêtes au total, sans compter les figures géométriques, les signes, les empreintes, partout disséminés. Et puis sous l'homme-oiseau qui tombe dans le puits, rien de rien. Rien que le silence de la paroi brute. Le silence de 200 siècles qui chute. Que de choses il nous enlève, cet hommeoiseau: même sa mort.

Le Petit Poucet de la pluie a semé ses cailloux partout dehors, c'est à n'y plus s'y retrouver. Reste une grande fantasmagorie d'animaux jetés là, courant on ne sait où depuis deux cents siècles, pareils aux mots d'un poème de René Char. Bouquetins, aurochs, mammouths, bisons, ovibos, chevaux sauvages, lions des cavernes, licorne, cheval chinois, défilé éperdu de nos rêves. Cavalvestiges. Et puis cet homme-oiseau qui a perdu ses ailes dont la mort

vient de l'origine, où tout fut retenir une chute certaine. Vers où ? Tout avait commencé pourtant ment du temps, et nous au milieu, comme commençait Alice aux Pays ignorant à jamais l'issue du combat. des Merveilles. Au cours d'un bra- Non seulement l'art pariétal néoliconnage, dans une France occupée, thique semble se plaire à représenaffamée, quatre adolescents pour- ter l'homme mi-animal, mi-humain un lapin blanc s'échappe dans un trou. À quoi les sons à Chauvet, au Gabillou, menait-il, le petit rongeur ? Il les me- l'homme au museau de Pech-Merle, nait à d'autres animaux d'une autre mais il se représente généralement nature qui ne se mangeaient pas : au tué. Un thème majeur de l'iconograbattre au festin des yeux.



Les Animaux de Lascaux par Muriel Mauriac, éditions Circonflexe.

Que penserait-il de nous, l'homme à Tandis que me parvenait les paroles la tête d'oiseau de Lascaux, cet homme qui a perdu la boule et qui nous fait perdre la nôtre, qui nous systématiquement autres figures, pour essayer, à travers elles, de trouver quelque chose de lui ? Cerfs aux bois bourgeonnants, proportions diverses, superpositions de figures, nuptiales, mariage du support et de quels chants perdus allons-nous héla représentation, la tête de profit riter, et sous quels pas s'ordonnetandis que les cornes et l'avant-train raient-ils ces fantômes de notre sont de trois quarts, tout invariable- âme ? Au nom de l'Homme, que ment s'offre comme des phrases cette obscurité est aveuglante! tronquées...

De quelle magie s'agit-il là ? Ouel est ce Thésée qui affronte là son mino- À Monsieur Alexandre Batista. cade fantasmagorique. Vertige des taure laineux ? Chamane muet qui nous renvoie à l'affrontement des bouquetins situé sur la paroi droite

¶ hacun le sait bien, tout nous est mise en scène, dont on ne peut du diverticule axial, l'un avec sa robe d'été, l'autre d'hiver : affrontequi (zoo-anthropomorphe), hommes-bifestin du ventre, ils durent s'en ra- phie préhistorique selon Jean Clottes et Jean Courtin.

> Sans doute, l'homme n'avait-il pas encore trouvé son visage humain qu'il se cherchait dans les ténèbres - et, n'y parvenant pas, dans une mort toujours renouvelée.

> Le spectacle de l'homme-oiseau de Lascaux me fit songer à un autre homme oiseau que j'avais rencontré en un autre temps, sur un autre continent, que la modernité tuait à petit feu. Il me faisait penser à la chanson sacrée qu'il psalmodiait. D'où venait cette lointaine voix du vieil homme presque aveugle sur son banc de fortune de l'ancien village palikur à Macouria en Guyane qui lançait dans un ciel blanc, surchargé d'humidité, un :

> > « Mahiré kwéné wana Koyouri tak... »?

de l'Avaknepka qui accompagnait la danse de l'Aigle, je rêvais... Mon Dieu, quels Lascaux préparons-nous aux encore? Toute cette obscurité, toujours, et ces danseurs dans la pénombre qui défilent dont les silhouettes se déforment et desquelles naissent des animaux enparades core plus fabuleux, improbables, de

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Lèr la, domoun navé pwin ankor kouran èk dolo!!

Zour dozordi néna ankor in takon d'moun vivan, la koni la koloni, a nou minm nou la pa tro koni vik nou lé éné aprésa, mé minm si nou lé éné apré, sanm pou mwin nou la gingn in bonn ti restan vik aprésa la tourn konm papiyon la lanp, la pran lo tan. Souvan-dé-fwa, minm ankor zordi désertin sitiasyion i pé rapèl a nou la koloni. Poitan ni pé di tousala i armont lwin, néna in vié laz. Tanto ni fèt lo 70 z-an la lwa départmantalizasyon. Koué lété la Rényon dann la koloni?

Fo di, nou té i sort dan la guèr, déza navé pwin la kaz tank sa, é kan lavé in bout, té in kaz an pay, konm in boukan. Dan la kaz lavé la tèr bati, ziska tar navé la tèr bati dan la kaz, sépousa mi di nou la gingn inn ti restan. Dan la kaz, lo mèb té rar, kont pa tro d'si, lo pié lo li té antéré èk in gouni dosi. Banna té apèl lo li-kit-la ousinonsa lo li - kour-pa. Byin sir, lavé pwin kouran. Lavé pwin d'lo dan la kour, té falé sharoy dolo a kout fer blan, marmay lavé shakinn son fér blan vik lété zot lokipasyon.

Doktèr lavé pwin, si lavé inn, li té i rèt lwin, lo tan li ariv domoun navé lo tan mor, sirtou maladi té i mank pa, navé lo pali, la tiberkiloz, la lèp... Loto lavé pwin, déza lavé pwin shomin. Lékol la Rényon lavé inn rant-rant, aryink zanfan bann gro lavé drwa lékol. Sépousa osi nou néna ankor zordi in gro to d'zilétré. Lé vré minm si nou lé pa éné dan la koloni, nou la gingn inn bon restan. Pou prèv, zané 70, lèr la, désertin zandrwa, domoun navé pwin ankor kouran èk dolo dan la kour!

Justin

« Dann son kafé na poin triyaz ! » - In kozman pou la rout

Zot i koné in bon kafé, sa i doi zète triyé: kan ou i ramas! Kan ou la fine ramasé galman pars lé riskab an avoir inn-dé grin lé pa bien mir, épi lé in pé tort-tort. Sof, mé li doi z'ète triyé! Sé konmsa ké mi oi lé shoz! Mé nout provèrb-la kosa sa i vé dir ozis? La-dan na in késtyonn frékantasyon. Avan yèr, dann télé, té i parl Mitterrand in gran kourèr zipon dovan l'étèrnèl é moin té i kalkil provèrb moin la mark an-o la. Lo prézidan, anplis lo défin prézidan, pé pou son am! té i triy pa késtyonn frékantasyon. Zot la pa bézoin in poin dsi in i? Si ou i pran lo kontrèr, ou i di d'in moun nana triyaz dann son kafé, sa i vé dir li shoizi son moun, li shoizi son frékantasyon. Kosa zot i anpans? Arien ditou? Fé travay z'ot koko! Fé bouy z'ot matyèr griz! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.